

LE CORPS ET L'ÂME EN UN SEUL BLOC

Rabbi David Pinto Chlita

« Tu feras une menora en or pur ; la menora, son pied et sa tige, sera faite d'une seule pièce, ses calices, ses boutons et ses fleurs feront corps avec elle » (Chemot 25, 31)

Combien de choses il y a à comprendre ici ! Pourquoi le Saint, béni soit-Il avait-Il besoin que la menora soit vraiment d'une seule pièce, et pour quelle raison ne pouvait-on pas la faire par morceaux ? Qu'est-ce que cela signifie ?

Il faut encore comprendre ce que disent les Sages (*Tan'houma Beha'aloikha 3*) : « Lorsque le Saint, béni soit-Il a dit à Moché que la menora devait être d'une seule pièce, celui-ci a eu du mal à concevoir la façon de réaliser ce bloc unique, jusqu'à ce que Hachem lui dise : « Jette un lingot dans le feu et la menora se fera d'elle-même », c'est pourquoi il est dit « sera faite » et non « tu feras », car la menora s'est faite elle-même. »

Il faut se demander quel était le problème de Moché, qui avait suffisamment de sagesse pour faire une menora qui soit vraiment d'un seul bloc. La preuve en est que jusqu'à aujourd'hui, il arrive qu'on taille directement dans une montagne pour construire de très grandes tours, ou bien pour tailler des statues dans le corps même de la montagne. Par conséquent, pourquoi était-il tellement difficile pour Moché, qui était un grand sage, de donner des instructions sur la façon de faire la menora d'un seul bloc en or pur ?

Il y a une autre difficulté. Il est dit au début de la parachat Tetsavé (*Chemot 27, 20*) : « Et toi, ordonne aux bnei Israël de prendre pour toi de l'huile pure d'olives concassées pour le luminaire, afin d'alimenter les lampes en permanence. » Or il faut se demander pourquoi le passage de l'allumage de la menora n'a pas été dit avec celui de sa fabrication, alors que les deux parlent du même sujet. Dans Terouma, il est question de la fabrication de la menora, et dans Tetsavé de son allumage, or un luminaire sans huile n'a aucune valeur, alors pourquoi ces deux passages n'ont-ils pas été donnés ensemble ?

J'ai pensé l'expliquer de la façon suivante, avec l'aide de D. La menora et tous ses composants, les fleurs, les tiges et les boutons, font allusion au corps de l'homme, à ses 248 membres et 365 nerfs. Quant à l'huile, elle fait allusion à l'âme, qui éclaire le chemin de l'homme pendant tous les jours de sa vie, qui sont de soixante-dix ans, ce qui correspond aux sept tiges de la menora. Et après avoir créé le corps de l'homme de façon à ce qu'il corresponde à Son Nom, le Saint, béni soit-Il lui a donné l'âme comme de l'huile qu'on met dans la menora.

Par conséquent, on comprend parfaitement pourquoi les parachot de la fabrication de la menora (*qui correspond au corps*) et de l'allumage de l'huile (*qui correspond à l'âme*), sont séparées : il s'agit d'enseigner que le corps et l'âme sont séparés, c'est-à-dire que c'est uniquement l'âme qui

dirige l'homme sur la façon de se comporter et non le corps (*qui est d'une nature différente*). Tant qu'il n'y a pas d'âme dans le corps, celui-ci ne peut pas vivre, c'est seulement l'âme qui dirige l'homme pour le faire parvenir à la perfection souhaitable.

On voit donc clairement pourquoi le Saint, béni soit-Il a voulu que la menora soit faite d'un seul bloc : c'est qu'elle fait allusion à l'homme, or celui-ci doit se comporter comme un seul bloc. Quand on fait une mitsva, il faut la faire avec tous les 248 membres et 365 nerfs, il faut la ressentir comme une seule entité.

C'est ce que nous disons dans la prière de cha'harrit du Chabbat : « Tous mes os diront : qui est comme Toi, Hachem ? » et alors s'accomplira « Il sauve le pauvre de celui qui est plus fort que lui. » Il s'agit de délivrer l'homme du mauvais penchant, qui est plus fort que lui. C'est la raison pour laquelle les Sages ont dit (*Souka 26b*) que celui qui est en train de faire une mitsva est dispensé d'une autre mitsva, car s'il se consacre entièrement (*de tous ses 248 membres et 365 nerfs*) à l'exécution d'une seule mitsva, comment pourrait-il en faire une autre ?

On peut en prendre pour exemple quelqu'un qui prie, mais tout en pensant à autre chose : cela abîme naturellement la mitsva de la prière. En effet, quand sa pensée s'égare et n'est pas concentrée entièrement sur la prière, cet homme n'est pas fait d'un seul bloc. Il faut comprendre que la volonté de Hachem est qu'il se donne entièrement à une mitsva, que toutes ses pensées portent uniquement sur elle, comme la menora qui est faite d'un seul bloc.

Et si nous avons raison en cela, cela nous permet de comprendre pourquoi Moché éprouvait des difficultés à fabriquer la menora. Comment est-il possible de la faire d'un seul bloc ? A savoir, comment est-il possible que l'homme soit fait d'un seul bloc dans son service divin, alors que le mauvais penchant est très puissant et vient l'empêcher de se consacrer uniquement à la mitsva ?

Mais le Saint, béni soit-Il lui a répondu là-dessus : « Voici comment se fait la menora », c'est-à-dire qu'Il lui a insufflé une âme de vie, si bien qu'il est l'œuvre de Ses mains (*Aggadat Béréchit 11, Zohar II 276a*). Grâce à ces forces-là, l'homme peut surmonter ses tentations, car il a en lui une particule divine qui le rend capable d'être entièrement d'un seul bloc consacré au service de D.

Et même si l'homme ne peut pas vaincre seul, il suffit qu'il commence à servir D., qu'il ait l'intention de se purifier, alors le Saint, béni soit-Il l'aide à aller jusqu'au bout. Comme l'ont dit les Sages (*Chir HaChirim Rabba 5*) au nom de Rabbi Issa : « Le Saint, béni soit-Il a dit à Israël : Mes enfants, faites-Moi une ouverture de techouva grande comme le chas d'une aiguille, et Je vous pratiquerai des ouvertures où des chars pourront passer », ainsi qu'il est écrit « Voici la fabrication de la menora. » La menora s'est faite d'elle-même, car le Saint, béni soit-Il aide tout homme à vaincre son mauvais penchant et à faire Sa volonté dans la crainte et dans la joie.



Publication

HEVRAT PINTO

Sous l'égide de
Rabbi David Pinto Chlita32, rue du Plateau
75019 Paris - France
Tel.: +331 42 08 25 40
Fax: +331 42 06 00 3320 bis, rue des Mûriers
69100 Villeurbanne -
FranceTel.: +334 78 03 89 14
Fax: +334 78 68 68 45

www.hevratpinto.org

Paris Lyon Marseille

Allumage 17:28 17:26 17:30

Fen 18:38 18:34 18:35

En réalité, l'argent est à moi

« Ils prendront pour Moi une offrande, de chacun qui y sera porté par son cœur vous prendrez Mon offrande » (Chemot 25, 2)

La générosité de quelqu'un et son désir de donner à l'autre ce qui lui manque peuvent provenir de plusieurs choses. Certains se montrent généreux en accord avec l'ordre que leur donne leur conscience, afin qu'elle ne leur pèse pas sur le cœur. D'autres voient dans l'aide au prochain un devoir moral et une justice sociale, et d'autres encore voient dans l'argent qu'ils possèdent un dépôt du Créateur, Qui leur a accordé de servir d'intermédiaire pour transmettre une aide financière à quiconque en a besoin.

Pour avoir un regard de Torah sur le véritable caractère de la tzedaka, citons d'abord ce que dit Rabbi Ya'akov 'Haïm Sofer רצ"ל dans son « Kaf Ha'Haïm » (51, 43) : quand on arrive aux mots « Véata mochel bakol » (Tu règnes sur tout) de la prière « Vayivarekh David » (David bénit etc.), on donne deux « peroutot » ensemble à un pauvre. C'est le conseil donné dans Peri Meguadim 92, 4. Et dans Maguen Avraham (Ora'h 'Haïm 51, 7), il est écrit que le Ari zal avait l'habitude de donner de la tzedaka lorsqu'il disait « Véata mochel bakol » (Tu règnes sur tout).

Dans son livre « Beer Moché », l'Admor d'Ozerov רצ"ל demande sur la parachat Terouma pourquoi c'est justement en disant « Véata mochel bakol » qu'il faut donner de la tzedaka, et répond en citant Pirkei Avot (ch. 3) : « Donne-lui de ce qui est à toi, car toi et ce qui est à toi, vous êtes à lui. » Ce qui signifie que la base de la mitsva de tzedaka est la certitude que D. est le maître de l'argent, et que l'homme est seulement un employé à qui on a remis cet argent pour qu'il puisse se montrer généreux. C'est pourquoi en disant « Véata mochel bakol », on a le sentiment de donner ce qui appartient à D. C'est cela la tzedaka parfaite.

Le gaon Rabbi 'Haïm Kreiswirth רצ"ל a souvent raconté ce qu'il avait entendu de l'auteur de « A'hiezer », le gaon Rabbi 'Haïm Ozer Grodzinky רצ"ל, qu'un jour il était en voyage pour rendre visite au Rav de Lodz, le célèbre gaon Rabbi Eliahou 'Haïm Meizel רצ"ל. Rabbi Eliahou 'Haïm lui a dit qu'il ne savait pas s'il y avait dans cette génération quelqu'un d'autre qui soit capable d'écrire un livre comme « A'hiezer », qui est l'égal du « Cha'agat Arié ». « Dans ce cas, lui a demandé Rabbi 'Haïm Ozer, pourquoi n'avez-vous pas écrit un livre ? » Rabbi Eliahou 'Haïm lui a dit de rentrer avec lui dans sa chambre, pour qu'il lui montre le livre qu'il avait écrit.

Il est rentré derrière lui et il lui a montré des livres de comptes remplis de noms d'orphelins et de veuves ayant besoin d'aide, en ajoutant : « C'est cela le livre que j'ai écrit ! »

Des années plus tard, raconta Rabbi 'Haïm Ozer, je me suis rendu compte que l'aide aux orphelins et aux veuves n'est pas moins importante que tous les livres du « A'hiezer ».

Le garant qui paie en liquide

Voici une histoire contemporaine qui nous fait toucher du doigt la récompense « en liquide » que donne le Créateur pour la mitsva de tzedaka. Cette histoire est citée dans le livre « OuMatok HaOr » :

Un jour, un homme d'affaires s'adressa à son ami en lui demandant d'une mine défaite de lui rendre un grand service et de faire rentrer dans son compte en banque l'énorme somme de centaines de milliers de chekalim.

Devant l'air interrogateur de celui-ci, il lui murmura que ses affaires étaient en mauvais état et qu'il avait rapidement besoin d'aide avant qu'elles ne s'écroulent complètement, ce qui l'obligerait à se déclarer en faillite.

« J'ai l'argent, dit son ami, et je suis même prêt à te le prêter, mais est-ce que tu as des garants ? »

« Des garants ? répondit l'autre avec un soupir contenu, si j'avais des garants, je n'aurais pas besoin de ton argent. »

« Pourquoi ? »

« Parce que si quelqu'un savait que j'ai besoin de prêts tellement élevés, mes affaires seraient complètement coulées. Il faut que cela reste un secret absolu. »

« Mais tout de même, comment veux-tu que je te prête une pareille somme sans aucune garantie ? »

L'homme d'affaires était perplexe. C'était vrai, ce n'était guère possible ! Il finit par répondre : « Tu sais quoi, j'ai une proposition – Hachem sera mon garant. »

L'ami réfléchit un instant, puis lui dit : « D'accord, j'accepte Hachem. »

En quelques heures tout fut arrangé, l'argent passa dans le compte en banque de l'homme d'affaires et il reçut une reconnaissance de dette où son ami avait écrit : « Je soussigné ai emprunté tant à Untel pour trois mois, et avec l'aide de D., je lui rendrai cette somme à temps. »

Trois mois passèrent, et comme son ami ne donnait pas signe de vie, le prêteur lui téléphona : « Comment vas-tu ? »

On pouvait voir même par téléphone que le visage de l'interlocuteur devenait livide. « Oui... Non... En fait... »

« D'accord », le prêteur décida de lui éviter cet embarras. « Quand voudrais-tu que je te rappelle ? »

« Une semaine à dix jours, j'espère. C'est-à-dire... »

Il rappela une semaine plus tard, et de nouveau quinze jours après, et alors il comprit que tout était perdu. Apparemment, l'argent ne lui reviendrait jamais.

Mais j'ai un garant, se dit-il, et pas n'importe quel garant. Il a les moyens...

Le prêteur leva les yeux au ciel et dit : « Maître du monde ! Je lui ai prêté parce que je Te faisais confiance, et maintenant il ne me paie pas. Je ne veux pas que Tu me donnes de l'argent, mais j'ai à la maison une fille qui prend de l'âge, donne-moi son chidoukh. »

Deux semaines plus tard, la jeune fille était fiancée...

De longs mois passèrent, et voici qu'un beau jour l'emprunteur s'adressa à lui et lui dit : « Sache, mon ami, que tu m'as sauvé la vie, D. merci j'ai réussi à me relever, et je suis venu te payer. »

L'autre sourit : « Désolé, mais je ne prends pas de remboursement deux fois. »

« Deux fois ? Qu'est-ce que tu racontes ? Je ne t'ai même pas payé une seule fois ! »

« Je ne prends pas deux fois », répéta le prêteur. « Ton garant m'a déjà payé. »

« Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Des bêtises ! Je veux te rendre l'argent que tu m'as prêté. »

L'autre continua à refuser fermement, et en fin de compte ils furent obligés d'aller tous deux au beit din. Les dayanim décidèrent qu'ils devaient donner tout l'argent à des agriculteurs qui observaient la chemita, et ils obéirent à ces instructions.

Garde ta Langue

Au prix d'un licenciement

Il est interdit de médire, même si à cause de cela on doit être licencié de son travail et qu'on n'aura plus de quoi nourrir sa famille. En effet, on ne doit pas transgresser une interdiction, même si cela entraîne de perdre tout son argent.

« Ils prendront pour Moi une offrande » (25, 2)

La superficie du Sanctuaire était de cent amot sur cinquante amot, c'est-à-dire cinq mille amot carrées. Cette superficie était un cinquantième de celle du mont du Temple, qui faisait cinq cents amot sur cinq cents, c'est-à-dire deux cent cinquante mille amot carrées.

C'est pour cette raison que Rabbeinou Ya'akov Ba'al HaTourim explique que le Saint, béni soit-Il a dit « Ils prendront pour Moi une offrande (terouma) ». En effet, comme la « terouma guedola », qui est d'un cinquantième en moyenne, le Sanctuaire faisait un cinquantième du mont du Temple.

« Ils prendront pour Moi une offrande » (25, 2)

Le Midrach Avkhir explique la raison pour laquelle l'« offrande » est évoquée ici trois fois. Cela nous enseigne que le Saint, béni soit-Il a montré à Moché trois offrandes, l'une pour le Sanctuaire, l'autre pour le Premier Temple et la troisième pour le Deuxième Temple, ainsi qu'il est dit : « l'or, l'argent et le cuivre ».

« L'or » correspond au Sanctuaire fait par Moché, qui était cher comme de l'or aux yeux du Saint, béni soit-Il.

« L'argent », c'est le Premier Temple, qui a été construit par le roi Chelomo, dont il est écrit : « A l'époque de Chelomo, l'argent était considéré comme rien. »

« Le cuivre », c'est le Deuxième Temple, auquel il manquait cinq choses : l'Arche, le Kaporet, les Kerouvim, le feu et l'esprit saint.

« Ils feront une Arche de bois de chittim » (25, 10)

La longueur et la largeur de l'Arche s'exprimaient en nombres entiers. Mais pour sa hauteur, il est écrit « sa hauteur est d'une coudée et demi », et comme le dit le Keli Yakar, cela contient une allusion au fait que l'homme ne doit pas s'enorgueillir de sa richesse, car la coudée de la hauteur qui est brisée insinue qu'il doit avoir le cœur brisé, et ne pas se sentir supérieur à cause de sa fortune.

Une autre allusion est que celui qui est nourri par D. ne doit pas se remplir le ventre en obéissant à ses appétits, mais briser ses désirs et ne pas accorder à la matière tout ce qu'elle réclame. En effet, le juste ne mange que pour être rassasié, sans y ajouter rien de superflu. C'est la raison pour laquelle on utilise à propos du pain la racine « chever », qui a aussi la connotation de « briser », par exemple dans le verset « Procurez-nous (chivrou lanou) un peu de nourriture », et aussi dans d'autres versets.

C'est également une bonne chose pour l'homme du point de vue médical de ne pas se remplir l'estomac autant qu'il peut contenir, car cela gêne la digestion, mais il faut manger les deux tiers de la quantité nécessaire pour être totalement satisfait. C'est là la base de la santé. Il en va de même du point de vue des mitsvot, car il n'y a rien de meilleur pour l'homme que de réduire autant que possible les plaisirs humains, afin de ne pas se laisser entraîner par eux au point de négliger l'étude de la Torah.

La vie dans la paracha

A partir de l'enseignement de Rabbeinou 'Haim ben 'Attar

« Ils feront une Arche en bois de chittim » (25, 10)

Pour quelle raison, à propos de l'Arche, Hachem S'est-Il exprimé autrement que pour les autres ustensiles, à propos desquels il est dit « Tu feras une Table, tu feras une menorah, tu feras le Sanctuaire, tu feras l'autel en bois », et même certains détails de l'Arche elle-même qui sont aussi donnés au singulier, « tu recouvriras », etc. ?

C'est peut-être une allusion au fait que la Torah ne peut subsister que grâce à la collectivité d'Israël, car il n'y a personne au monde qui puisse accomplir tous les principes de la Torah. Par exemple, si quelqu'un est cohen, il n'accomplit pas le don des vingt-quatre cadeaux dus aux cohanim, ni le rachat de son premier-né, etc., et s'il est un simple juif, il ne peut pas accomplir les mitsvot positives de l'offrande des sacrifices dans tous leurs détails, qui comportent une quantité de mitsvot positives, et ainsi de suite pour un lévi. Mais les bnei Israël dans leur totalité accomplissent la totalité des mitsvot de la Torah.

C'est pourquoi il est dit « ils feront » au pluriel, alors que dans les autres détails concernant l'Arche on parle au singulier, parce que les « ustensiles » de la Torah sont ceux qui l'étudient, et que par leur effort et leurs intentions ils peuvent subsister de façon individuelle.

A la lumière de la Paracha

L'intention souhaitable pour construire un Sanctuaire à Hachem

« Ils me feront un Sanctuaire et Je résiderai parmi eux » (Chemot 25, 8)

Il est dit dans la Guemara (Berakhot 55a) : Betsalel savait assembler les lettres par lesquelles le ciel et la terre avaient été créés. Il est écrit en un endroit (Chemot 35, 31) « L'esprit de D. le remplit de sagesse, d'intelligence et de discernement », et à un autre endroit (Michlei 3, 19) : « Hachem a établi la terre par la sagesse, a affermi les cieux par l'intelligence », et encore (Michlei 3, 20) « par Son discernement les abîmes s'ouvrent ».

Et il est aussi dit dans la Aggada (Chemot Rabba 48, 4) : « Par ces trois choses le monde a été créé, ainsi qu'il est écrit « Hachem a établi la terre par la sagesse, a affermi les cieux par l'intelligence, par Son discernement les abîmes s'ouvrent. »

C'est par ces trois choses que le Sanctuaire a été construit, ainsi qu'il est dit (Chemot 31, 3) : « Je le remplirai de l'esprit de D., par la sagesse, l'intelligence et le discernement. »

Disons donc que D. n'a ordonné aux bnei Israël de faire le Sanctuaire que pour qu'ils se rappellent qu'ils doivent étudier la Torah et pratiquer les mitsvot, afin de faire vivre le monde qui a été créé de la même façon que le Sanctuaire. Et du fait qu'ils verront sans cesse le Sanctuaire, ils veilleront à étudier la Torah pour faire vivre le monde et pour achever la création des six jours.

C'est pourquoi il est dit ici « Ils me feront un Sanctuaire, et Je résiderai en eux », il n'est pas dit « en lui » mais « en eux », ce qui nous enseigne que puisque les bnei Israël feront le Sanctuaire et en apprendront à veiller à accomplir la Torah et les mitsvot, cela attirera la résidence de D. en eux, et la Chekhina reviendra résider en eux comme auparavant, au moment des six jours de la création.

C'est pourquoi il est dit au début du sujet « ils prendront pour Moi une offrande », et les Sages ont expliqué (Tan'houma Terouma 1) que « pour Moi » signifie « en Mon Nom ». Or peut-il venir à l'esprit que l'homme fasse une offrande pour le Sanctuaire sans que ce soit pour le Nom de Hachem ? Pourquoi d'autre l'apporterait-il ?

Mais la Torah nous enseigne par là que ni le monde, ni le Sanctuaire qui est fait à l'image du monde, ne peuvent subsister si l'homme n'a pas l'intention, dans tout ce qu'il entreprend, que ce soit pour le Nom de Hachem. Le mot « terouma » (offrande) est fait des lettres « tora mem », allusion à la Torah qui a été donnée au bout de quarante jours (la lettre mem ayant la valeur numérique de quarante).

Et il fait partie de l'étude de la Torah de ne pas s'enorgueillir et de ne pas avoir l'intention de se grandir soi-même grâce à sa Torah. Quand on se conduit en se gardant de cela, on fait résider la Chekhina en soi et on relie les bnei Israël à leur Père du ciel.

La présence de la Chekhina dans une maison juive est un des éléments permettant à ce foyer d'être solide, sans devoir recourir aux services des Rabbanim. C'est Rabbi 'Akiva qui a révélé ce secret professionnel : « Si un homme et une femme sont méritants, la présence divine résidera entre eux. S'ils ne le sont pas, le feu les dévorera » (Sota 17a).

Rachi explique : « Hachem a divisé Son nom et l'a réparti entre eux. Il a donné le « youd » à l'homme et le « hé » à la femme. » Mais le maguid de Brisk s'interroge : pourquoi D. a-t-Il donné le « youd » de Son nom à l'homme et le « hé » à la femme, et non l'inverse ?

Nos Sages ont expliqué (Mena'hot 29b) au sujet du verset « Voici les engendremens du ciel et de la terre lorsqu'ils furent créés (béhibaram) » : Il les a créés avec le « hé » (béhé beraam). Ce monde-ci a été créé avec le « hé » et le monde à venir a été créé avec le « youd ».

Hachem a donc donné le « youd » à l'homme pour signifier que ce qui touche au monde futur le concerne, et qu'à ce sujet il n'a pas à écouter les conseils de sa femme. En revanche, la lettre « hé », avec laquelle ce monde a été créé, a été donnée à la femme, car les affaires de ce monde-ci la concernent et son mari doit se montrer attentif à ses conseils dans ce domaine.

Je n'en suis jamais sorti perdant

Notre maître le gaon Rabbi Elazar Mena'hem Man Chakh à un jour parlé à l'un de ses proches d'une controverse qui opposait deux hommes importants en disant : « Il est dommage qu'aucun des deux ne connaisse la douceur de la concession. » A une autre occasion, il a confié à l'un de ses disciples : « Durant toute ma vie, j'ai fait preuve de souplesse dans mes relations avec autrui, et sache que je n'en suis jamais sorti perdant. »

Pour illustrer cette idée, le Rav a raconté une anecdote de sa jeunesse. Peu de temps avant son mariage, alors qu'il était encore étudiant à la yéchiva, il a passé un repas de Chabbat chez le Saba de Slobodka. En guise de dessert, la Rabbanit lui a servi une compote, un dessert fait de fruits avec leur jus. Mais dès la première bouchée, il s'est aperçu qu'il ne pourrait pas la manger tant elle était amère.

Le remarquant, le Saba lui a demandé pourquoi il ne mangeait pas la compote, et face à l'hésitation de son invité, il lui a dit : « Elazar Mena'hem, je me force à manger cette compote depuis déjà quarante ans. Alors si tu la laisses, je devrai non seulement manger ma part, mais également la tienne. Et sache qu'on appelle cela une concession pour le bien de la vie de couple... »

Ce comportement a accompagné Rav Chakh pendant toute sa vie. Bien plus tard, quand sa femme est tombée malade et a dû se faire hospitaliser, elle a confié à l'un de ses visiteurs : « Lorsque le Rav et moi étions fiancés, nous avons convenu d'un commun accord que nous ferions des concessions chacun à notre tour. Mais pour tout vous dire, mon tour n'est jamais arrivé : c'est toujours lui qui s'est montré conciliant ! »

On raconte des histoires semblables au sujet du gaon Rabbi Arié Lewine, connu pour son caractère conciliant, qui avait été repéré depuis sa jeunesse.

Il en a lui-même parlé sur le ton de la plaisanterie : étant petit de taille, il arrivait au niveau du cœur de chacun, si bien qu'en voyant les soucis et les inquiétudes des autres, il s'attachait à les apaiser. On raconte que le jour de son mariage, il a voulu réjouir sa femme en lui offrant un beau cadeau dans le 'heder yi'houd, mais il n'en avait pas les moyens. Alors il lui a dit, en ce moment de joie, que n'ayant pas de quoi lui offrir un cadeau, il lui offrirait quelque chose de particulier. De quoi s'agissait-il ?

Il a promis, bli néder, de se montrer conciliant envers elle durant toute sa vie.

Sa femme, profondément émue, a immédiatement répondu qu'elle aussi se montrerait conciliante envers lui durant toute leur vie. Et c'est ainsi que leur maison a été construite sur les socles de la concession.

Faire une 'houmra – oui, blesser quelqu'un – non

Le tsaddik et kabbaliste Rabbi Salman Moutsafi accomplissait strictement les mitsvot et y ajoutait des 'houmrot. Mais celles-ci ne concernaient que lui. Entre autres, il vérifiait lui-même le poulet dans les moindres détails par souci de cacherout. Pour cela, il ne comptait sur personne, pas même sur sa femme.

Malgré tout, ce tsaddik veillait à ne pas la blesser, c'est pourquoi il entra à la cuisine précisément au moment où elle ouvrait le poulet pour en sortir les entrailles, sous différents prétextes : une fois pour boire, une autre pour se laver les mains, ou encore pour « aider » à nettoyer le poulet. Dès qu'il voyait que tout était correct, il repartait étudier sans avoir blessé sa femme le moins du monde.

Le fils se venge de son père

Quelqu'un était venu exposer au Rav Zilberstein ses problèmes de couple. Après s'être renseigné, le Rav a compris que cet homme ne respectait pas sa femme et l'humiliait.

Il lui a fait remarquer : « Avant tout, j'aimerais vous raconter une histoire. Un homme très riche habitait à Gouch Dan dans une villa de trois étages, mais il a malgré tout envoyé son vieux père en maison de retraite.

Je lui ai demandé : « Pourquoi ne recevez-vous pas votre père dans la magnifique maison que Hachem vous a donnée ? Vous avez pourtant tellement d'espace ! » Puis, en se tournant vers son interlocuteur, le Rav Zilberstein a poursuivi : « Savez-vous ce que m'a répondu cet homme riche ? « C'est vrai, Hachem m'a accordé une grande et belle maison avec beaucoup de chambres. J'y accueillerais tout le monde, sauf mon père. Savez-vous pourquoi ? Parce qu'il a toujours porté atteinte à notre mère et ne l'a jamais respectée. Il ne mérite pas que je l'accueille chez moi. »

Sachez que si vous ne respectez pas votre femme, vos enfants ne l'oublieront jamais. Et un jour viendra où vous aussi serez âgé et aurez besoin de leur aide. Mais ils réagiront exactement comme l'a fait cet homme riche avec son père. Il vaut donc mieux respecter votre femme et lui accorder toute l'attention qui lui revient. »